

Diplôme Universitaire
« Approche pluridisciplinaire
des violences conjugales »



Responsable pédagogique : Frédérique LE DOUJET-THOMAS

A l'origine de la création du DU ?

- Une thèse en droit ayant pour objet le couple et les principes d'égalité et de non-discrimination
- Des projets de recherche collective :
 - Programme REGINE : Recherches et Etudes sur le Genre et les Inégalités dans les Normes en Europe, sous la direction de Stéphanie HENNETTE-VAUCHEZ, Marc PICHARD et Diane ROMAN
 - => « La loi et le genre », éd. CNRS, 2014
 - => « Le traitement juridique et judiciaire des violences conjugales », sous la direction de Marc PICHARD et Camille VIENNOT, éd. mare & martin, 2016

Projets de recherche => besoins

- DES BESOINS DE FORMATION :
 - Des universitaires enseignant.e.s chercheur.se.s
 - Des professionnel.le.s
- DES BESOINS D'INTERDISCIPLINARITÉ
 - Droit / sociologie / psychologie / médecine / ...
 - En droit : universitaire / avocat.e / magistrat.e / membre d'association...

Les étapes de la création du DU

- 1^{er} contact avec une avocate qui venait de soutenir sa thèse en droit
- Contact avec les référentes départementales violences conjugales (nommées par le ou la représentant.e de L'État)
- Compréhension de L'EXISTENCE D'UN RÉSEAU QUASI-INSTITUTIONNEL
- Prise de contact et construction d'une maquette pédagogique

Modalités de construction du cursus

- Dimension juridique mais pas uniquement :
 - => dimensions judiciaire, sociologique, psychologique, médicale...
- Intervenant.es universitaires et professionnel.le.s : policier, ministère public, service du contrôle judiciaire, association d'aide aux victimes, structures de la protection de l'enfance, représentant de l'État, médecin légiste, médecin psychiatre, pédopsychiatre, médecin sexologue, psychologues

Naissance du DU

- Habilitation du DU en juin/septembre 2017
- 1^{re} promotion 2017-2018 composée de : médecin urgentiste, psychothérapeute psychanalyste, travailleurs sociaux, une ancienne victime et des étudiant.es en droit (dont un homme)
- Co-portage du DU avec la Faculté de médecine de l'Université de Lille en octobre 2018
 - => le DU figure désormais dans l'offre de la Formation médicale continue
- 2^e promotion 2018-2019 composée de : monitrice-éducatrice, assistante sociale, ancienne victime retraitée qui anime des groupes de parole Et des étudiantes en droit et en psychologie

Programme pédagogique 130h

- MODULE 1 – Connaissances des violences conjugales
 - Définition ; typologie ; les violences sexuelles ; l'approche sociologique et données quantitatives
- MODULE 2 – Effets et conséquences des violences conjugales
 - Impact sur la santé, sur le travail, la vie familiale et la vie sociale ; l'expertise médico-légale ; conséquences sur les enfants

- MODULE 3 – Sanction et prise en charge
 - Le droit international et européen ; le droit pénal ; le droit civil ; la prise en charge des victimes par le Parquet ; le parcours policier des victimes ; femmes d'origine étrangère victimes ; femmes en situation de handicap victimes ; logement ; la prise en charge des auteurs par le Parquet ; les stages de responsabilisations et l'humanisation des auteurs ; droit de l'autorité parentale et de la protection de l'enfance ; prise en charge psychologique des enfants
- MODULE 4 – Politiques publiques et prévention :
 - Le rôle de l'État, le rôle des référentes départementales, la responsabilité des entreprises, stratégies et analyse de situations
- MODULE 5 – Méthodologie :
 - ressources ; méthodologie

LEVIERS A LA CRÉATION

- La souplesse de la formation type « DU » : nombre d'heures, choix des intervenants, dates des interventions, modalités d'évaluation
- Enjeu de santé publique et enjeu sociétal => extrême implication de tous les intervenant.e.s et des étudiant.e.s / stagiaires

FREINS

- La contrainte budgétaire : les DU doivent être « à l'équilibre »
- La communication : faire connaître l'existence de la formation auprès de celles et ceux qui veulent et peuvent se former
- La gestion administrative

SURPRISE

- En 2018-2019, 50 % des candidatures : des étudiant.e.s en formation initiale
 - => intérêt d'avoir une sensibilisation à ce sujet dès la formation initiale et non lors de la professionnalisation
 - => publics d'origine et de sensibilisation très différentes
 - => DYNAMIQUE RÉCIPROQUE

PERSPECTIVES

- Des journées d'études / tables rondes universitaires / professionnel.le.s
- Des conventions avec des structures institutionnelles pour accueillir des doctorant.e.s
- Atteindre les professions judiciaires (avocats, magistrats), les gendarmes et policiers

Merci pour votre attention